



 Attention à la traversée de la D134, continuer tout droit en direction du coteau, au niveau de **la croix de chemin la demoiselle**.

Prendre la première route à droite, puis à gauche suivre le **lieu-dit La Papinière**.

Continuer sur le chemin à gauche jusqu'à la croix de **Vernoux**. (Attention, le tronçon entre Vernoux et Chantemerle est en période inondable d'où problématique de passage).

 Poursuivre jusqu'à la D133 prendre à gauche puis à droite en direction de **la Trébesse**, attention néanmoins, un virage rend la visibilité difficile.

Arriver au croisement, juste avant l'entrée dans le village de la Trébesse, passer sur la route à droite, puis prendre à gauche en direction du **lieu-dit Les Gloriettes**.

 **A la Trébesse**, passer sur un pont permettant de traverser le Thouet, le point de vue sur la rivière et la végétation qui l'entoure est magnifique.

 Poursuivre à gauche pour rejoindre la D949bis, attention au manque de visibilité, tourner à droite en étant prudent.

Faire 550 m et prendre la route à droite vers le **lieu-dit La Brunière**, puis emprunter le premier chemin à gauche entre les deux maisons.

Après ce chemin, filer sur la droite pour rejoindre la base de loisirs du Tallud.

 La base de loisirs du **Tallud**, avec son plan d'eau, un endroit idéal pour une halte détente, grâce aux infrastructures mises à disposition du public.

 La végétation présente sur la base de loisirs en fait un cadre idéal pour le pique-nique, des tables et bancs sont mis à la disposition de tous.

Continuer jusqu'à rejoindre la D949bis à nouveau pour revenir au point de départ à la **place de l'église**.

## LE TALLUD

*Vous découvrirez au cours de ce circuit :*

- **L'Eglise Saint-Saturnin et le bourg du Tallud ;**
  - **La Chapelle du Genêt ;**
    - **la Viette ;**
- **L'Eglise de Saint-Pardoux et son bourg ;**
  - **la Trébesse ;**
    - **la base de loisirs du Tallud ;**
    - **de nombreuses croix de chemins.**

*Bonne randonnée...*

*Pour votre sécurité en VTT, le port du casque est fortement recommandé.*

*Pensez à vous hydrater et à vous alimenter régulièrement.*

### Code du Balisage



Balise d'un itinéraire VTT

Numéro du circuit :  
vert/très facile  
bleu/facile  
rouge/difficile  
noir/très difficile

1



- © Département des Deux-Sèvres  
[www.randoendeuxsevres.fr](http://www.randoendeuxsevres.fr)  
Tél. 05 49 06 77 65

- Comité Départemental de CycloTourisme des Deux-Sèvres  
[www.codep-cyclo79.fr](http://www.codep-cyclo79.fr)

- Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres  
[www.tourisme-deux-sevres.com](http://www.tourisme-deux-sevres.com)  
Tél. 05 49 77 87 79

Cette fiche est éditée par le Département des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".

## LE TALLUD



# La Gâtine du Tallud à Saint-Pardoux

*De la place de l'église au Tallud jusqu'à Saint-Pardoux et en passant par Azay-sur-Thouet, découvrez sur votre chemin de nombreux espaces naturels, ainsi qu'une multitude de chemins de croix et patrimoine bâti.*

Départ : place de l'église, Le Tallud

●  
Distance : 35 km

●  
Durée : 3 h 30

●  
Balisage : jaune


●  
Difficulté : bleue


**Rando VTT**  
en Deux-Sèvres


 **L'Eglise Saint-Saturnin, est inscrite comme Monument Historique depuis 1926. Le style architectural est typique des églises de Gâtine.**

Au départ de la **place de l'Eglise**, remonter la **rue du Thouet** pour rejoindre la D949bis, puis à gauche sur la **rue du Plessis** qui longe le stade, prendre le premier chemin à gauche après ce dernier. Passer par les lieux-dits de **la Vernolière** et de **la Braudière** pour rejoindre le **Champ Blanc** par le GR 36.


A l'extrémité du chemin du Champ Blanc, à la croisée de quatre chemins, prendre celui sur votre gauche pour rejoindre la D949bis, vous trouverez à mi-parcours de ce chemin la croix de **Saint-Christophe**.


 Emprunter la D949bis en direction d'**Azay-sur-Thouet** sur environ 200 mètres puis prendre le premier chemin à gauche puis de suite à droite pour rejoindre le stade.

 Traverser l'espace vert de la commune avec son plan d'eau et toute la végétation qui l'entoure.



 Contourner le stade et remonter jusqu'à la D949bis. Prendre à gauche, pour ensuite reprendre la route à gauche qui mène au lieu-dit de **Chalenton**.

Après ce lieu-dit, quitter la route par la gauche pour emprunter un chemin de terre débouchant sur la **rue de la Petite Pisonnière**. Couper la route par le chemin en descente pour rejoindre **les Rousselières**.


 A la sortie des Rousselières, prendre le chemin à gauche et traverser la D133. Alternier entre chemins de terres et routes pour rejoindre **la chapelle du Genêt en passant par le Grand-Ry**.

 **La chapelle du Genêt a été construite en 1733 sous l'ordre de François Allard, lieutenant de maréchaussée de Niort, il y repose depuis 1744. Un deuxième corps y a été inhumé en 1820, il s'agit d'un brigadier des mousquetaires, chevalier de St Louis.**


Continuer sur le chemin, droit devant, menant au lieu-dit **la Roussière**.


  Une fois au lieu-dit, reprendre la portion de route sur la gauche pour ensuite retourner sur le 1<sup>er</sup> sentier, faire environ 500 m et tourner à droite pour revenir sur la D134, la traverser, ainsi que le **Bois Château Bourdin** pour arriver en bordure de la D130.

 Traverser la D130 prudemment.

 Une fois passée, la croix de chemin la Billaudière, prendre à droite pour rejoindre le lieu-dit la Jaudronnière.

Arrivé à ce lieu-dit, suivre le chemin à gauche, faire 1600 m et prendre le chemin à droite. Faire 650 m et prendre le chemin à gauche.

 **Ce chemin donne un point de vue sur un magnifique panorama de verdure, traversé par la Viette. D'une longueur de 16,3 km, la Viette est un affluent du Thouet en rive droite, elle prend sa source entres les communes de Saint-Pardoux et Mazières-en-Gâtine et se jette dans le Thouet à Parthenay.**

 Traverser la rivière la **Viette** vous arrivez sur la D131, à droite pour rejoindre **Saint-Pardoux**. Vous pourrez observer la croix de chemin de **la Salmonière**.

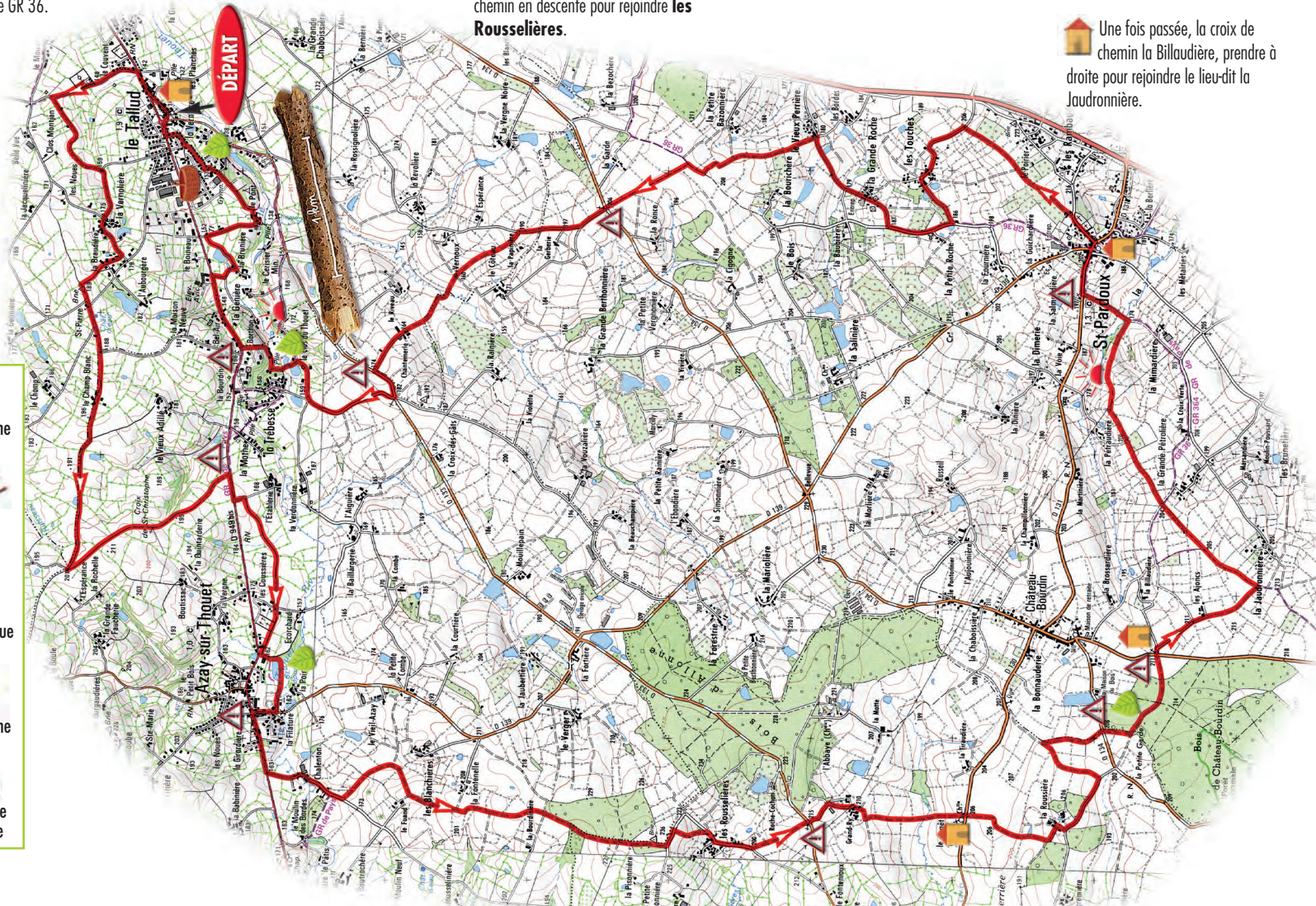
 **L'Eglise de Saint-Pardoux est un édifice roman remanié. Le chœur est reconstruit au XIII<sup>e</sup> siècle. Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'église est restaurée d'après les plans de l'architecte Locquet.**

Après l'église, prendre à gauche au niveau de la mairie, puis après avoir dépassé le cimetière emprunter la voie sans issue pour rejoindre le sentier passant devant une exploitation agricole.

Après ce sentier, prendre la route sur la gauche et traverser le **lieu-dit les Touches**, suivre la route principale. Vous êtes sur le GR 364.

A l'intersection, continuer à droite vers le **lieu-dit La Grande Roche**, puis suivre la pancarte indiquant La Grande Roche.

A l'entrée du **lieu-dit Le Vieux Perrière**, poursuivre sur le chemin directement à gauche. A mi-parcours de ce chemin, prendre à droite puis la première à gauche pour rejoindre la D134.



-  Patrimoine bâti
-  Point de vue
-  Aire de pique-nique
-  Patrimoine naturel
-  Traversée de route